



**AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE**

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **mardi 7 février 2023 à 19 h 30**, à la salle multifonctionnelle située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande numéro : 02-2023

Site : 3069, rue Cherrier

Lot : Lot projeté no 6 551 204 (lots existants 4 298 073 et 4 298 071), situé dans la zone R1-289 du règlement de zonage CA28 0023.

Nature et effet de la demande :

- Créer le lot no 6 551 204 dont la profondeur sera inférieure de 19,43 mètres à la norme prescrite à 45 mètres à l'article 20 relative aux lots situés à l'intérieur d'un corridor riverain faisant partie intégrante du Règlement de lotissement CA28 0024.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

**Fait à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève
ce 23^e jour de janvier 2023**

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza